Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS

Première séance du Groupe cantonal d'évaluation des sites

Le Groupe cantonal d'évaluation des sites pour un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts a tenu sa première séance, au cours de laquelle les membres ont discuté de l'organisation de leur mandat.

Lundi 11 mai, le groupe cantonal d'évaluation des sites (liste disponible sur www.mcba,ch rubrique « futur musée ») a tenu sa première séance. A cette occasion, les 33 membres de ce groupe présidé par M. Bernard Decrauzat ont pris acte des points suivants :

* huit communes ont annoncé vouloir présenter une - ou des - propositions de sites pour le futur Musée cantonal des Beaux-Arts

* à ces propositions se joindra celle qui concerne le Palais de Rumine, pour laquelle le canton a mandaté l'architecte Rodolphe Luscher ; ce dernier préparera le dossier relatif à ce bâtiment sur les mêmes bases demandées pour les autres candidatures.

Le délai de remise des dossiers de candidature, y compris celle du Palais de Rumine, est fixé au 30 juin 2009.

Cette première séance a permis au groupe de dresser une liste des enjeux du nouveau site, exprimant par là les objectifs et les besoins pour le futur musée, à savoir :

* pouvoir accueillir un programme diversifié dans un site dont la qualité puisse renforcer l'aura et l'identité du musée et favoriser sa mise en réseau

* augmenter fortement le nombre de visiteurs grâce à la capacité qu'aura le site et le nouveau musée d'attirer les publics cibles

* trouver un terrain immédiatement disponible avec un potentiel de développement, sans risques importants de procédures ou de travaux imprévisibles

* s'intégrer harmonieusement dans l'environnement naturel ou dans le tissu bâti existant avec un effet structurant sur la dynamique urbaine, être facilement accessible en transports publics

* susciter une forte adhésion des Vaudoises et des Vaudois, toutes générations et tous horizons confondus, qu'ils puissent s'identifier positivement au nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts

* veiller à la transparence et à la documentation des coûts d'investissement et de fonctionnement et pouvoir compter sur le soutien concret de la commune d'accueil

* évaluer le potentiel de retombées économiques lié à la réalisation du nouveau Musée des Beaux-Arts

* utiliser rationnellement le sol, protéger le paysage et l'environnement naturel

* stimuler le développement d'un projet culturel à l'échelle du canton, voire au-delà.

En lien avec ces enjeux, l'analyse des candidatures sera fondée sur la méthode « Albatros », dont la structure d'évaluation sera adaptée à l'occasion de quatre ateliers de travail conduits durant le mois de juin et auxquels sont conviés les membres du groupe d'évaluation et des experts. Ces ateliers auront pour thèmes : Conformité et faisabilité du musée, société et culture, économie, environnement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2009

Bernard Decrauzat, Président du groupe d'évaluation, 079 286 43 40 www.mcba.ch , rubrique « futur musée »